

# Roudaud Raymond, parcours de captivité<sup>1</sup>

Arson Hervé  
Version 1  
07/02/2023

## *État civil*

Raymond Roudaud était né le 18 juillet 1908 à Limoges (Haute-Vienne), fils de Léonard Roudaud et d'Alexandrine Blancheton. Il exerçait le métier de chauffeur routier et habitait à Limoges, au 10 rue de la Cité. La personne la plus proche dont l'adresse a été communiquée pendant sa captivité était Odette Roudaud.

## *Situation militaire*

À la déclaration de guerre, il est affecté au 6<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie Nord-Africaine en tant que soldat. Ce régiment faisait partie de la 6<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Nord-Africaine qui a été formée dans les Ardennes au début du mois de novembre 1939. Elle a été positionnée en Meurthe et Moselle pendant les combats de la campagne de France en mai-juin 1940.

## *Capture, transfert en Rhénanie*

Raymond Roudaud est capturé le 24 juin 1940 en Meurthe et Moselle. Son régiment a été encerclé la veille à Orchey au sud de Toul. Aucun document n'indique où les captifs ont été regroupés. Un camp provisoire avait été mis en place à Dommartin-lès-Toul (Frontstalag 162). Il est possible qu'il y ait transité pendant la période qui a précédé le départ pour l'Allemagne.

Le 4 septembre 1940, il est transféré au Stalag VI F<sup>2</sup>. Il y est immatriculé VI F 36 837. Ce Stalag était situé à Bocholt en Rhénanie, au nord d'Essen, près de la frontière avec les Pays-Bas.

## *Évasion échouée*

Le 4 avril 1942, il tente de s'évader. Il est arrêté par la police allemande à Verviers en Belgique, près de la frontière. Il est d'abord conduit jusqu'au Stalag VI F à Arnoldsweiler-Düren, à l'ouest de Bonn, près de la frontière belge. Ensuite, les Allemands prononcent une condamnation à la déportation vers le Gouvernement Général de Pologne motivée par cette tentative d'évasion.

## *Évasion du Stalag 325*

Raymond Roudaud arrive enfin à Rawa-Ruska le 13 avril 1942 par le premier convoi parti le 8 de Düren<sup>3</sup>. Selon ses déclarations dans sa demande de titre adressée après la guerre, il a été affecté à la forteresse de Zloczow à une date qu'il n'a pas précisée.

Ce sous-camp qui dépendait du Stalag 325 était situé dans une citadelle. La ville s'appelle maintenant Zolotchiv en Ukraine, à environ 70 km à l'est de Lemberg (Lviv aujourd'hui). Le lieu de détention comprenait deux parties. Au rez-de-chaussée, c'était les Juifs qui y étaient emprisonnés et à l'étage les prisonniers de guerre. Les conditions de détention y étaient épouvantables et les prisonniers y ont été témoins de nombreux crimes sur la population civile.

---

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 649 115, attestations et Meldungen.

2 Meldung 280 du Stalag VI F ouverte le 11 septembre 1940.

3 Meldung 783 du Stalag VI F ouverte le 22 avril 1942.

Le 14 juillet, Raymond Roudaud s'évade avec succès. Selon les témoins, c'était sa troisième évasion, mais il ne reste aucun témoignage de ces précédentes évasions. L'évasion du Stalag 325 est confirmée par un document allemand<sup>4</sup>. Il a regagné la Roumanie.

### *Rapatriement, distinctions*

Son nom a été listé par les Services Internationaux lorsque les militaires français évadés en Roumanie ont été recensés<sup>5</sup>. Puis il a été exfiltré vers l'Italie où les autorités françaises l'ont accueilli au Centre de Passage de Bagnoli près de Naples<sup>6</sup>, probablement en octobre 1944. Enfin, il a été rapatrié via Naples et Marseille ; il a été démobilisé par le Centre de Limoges le 22 décembre 1944<sup>7</sup>.

Il a été décoré de la Croix de Guerre étoile de bronze. Il a déposé une demande de titre le 14 décembre 1957. À ce moment-là, il habitait toujours à Limoges à la même adresse et il était entrepreneur de peinture en bâtiment. Le titre Interné Résistant lui a été attribué le 13 janvier 1961 (carte n° 1208 18192). La période d'internement retenue s'étend du 13 avril au 14 juillet 1942.

---

4 Meldung 708 du Stalag 325 ouverte le 20 février 1943.

5 Liste 1377 du 17 janvier 1945.

6 Liste 126 247 du Centre de Passage de Bagnoli.

7 Liste 127 527 du Centre de Démobilisation de Limoges.